

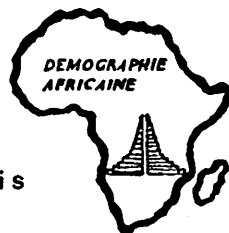
GROUPE DE TRAVAIL DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE
(IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM)

SYNTHESE des RECENSEMENTS AFRICAINS

DOCUMENTS D'INFORMATION

- 13 -

**INTRODUCTION A LA SYNTHESE
DES RECENSEMENTS AFRICAINS
(suite)**



Paris

Juin 1979

PRESENTATION

La Synthèse des Recensements Africains est un projet du Groupe parisien de Démographie Africaine (IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM) réalisé en liaison avec le RIPS (Accra - Ghana). Son programme comporte la publication de Monographies Méthodologiques sur les derniers recensements, sous forme séparée et provisoire d'abord, regroupées dans leur version définitive ensuite. La synthèse proprement dite de ces monographies doit intervenir dans un second temps.

Parallèlement à cet effort, divers Documents d'Information sont également diffusés sur les sujets susceptibles d'intéresser les responsables de recensements.

Les deux séries de documents sont publiées sans périodicité régulière; leur diffusion est restreinte. Pour toute correspondance à leur sujet, s'adresser à :

Robert BLANC
I.N.E.D.
27, rue du Commandeur
75675 PARIS CEDEX 14
Tel. 320-13-45

PUBLICATIONS DEJA PARUES

Monographies Méthodologiques

- 1 - Mauritanie
- 2 - Haute-Volta
- 3 - Tunisie
- 4 - Algérie
- 5 - Somalie
- 6 - Congo
- 7 - Côte d'Ivoire
- 8 - Ghana
- 9 - Sénégal
- 10 - Gambie (à paraître)
- 11 - Libye (à paraître)
- 12 - Soudan (à paraître)

Documents d'Information

- 1 - Estimations indirectes de fécondité et de mortalité.
- 2 - Estimations indirectes de migrations internationales.
- 3 - Estimations de la population de fait et démographie de la population non résidente.
- 4 - Le besoin d'un système d'état-civil.
- 5 - Méthodes indirectes d'estimation des migrations internationales (Suite du Document d'Information N° 2).
- 6 - Enquête par sondage et recensement.
- 7 - Les migrations internationales dans le recensement de la Haute-Volta.
- 8 - Le dénombrement des nomades.
- 9 - Introduction à la synthèse des recensements africains.
- 10 - Ce que pensent les recensés d'un recensement.
- 11 - Activité économique et statut de l'emploi.
- 12 - Nombres et noms dans les recensements.
- 13 - Introduction à la synthèse des recensements africains - suite (présent fascicule)

Faisant suite au Document d'Information N° 9, voici deux textes traitant, comme le précédent, des recensements réalisés en Afrique au cours des années 1970. Il s'agit de résumés de documents récents :

- Les recensements nationaux et l'ONU (FNUAP - 1977).
- Analysis of Census Results. Review of experience from the 1970 round of censuses in some African countries (CEA et RIPS : RAMACHANDRAN and ARYEE - 1978).

LES RECENSEMENTS NATIONAUX ET L'ONU

A l'occasion de la série des recensements de 1970 et de l'aide accordée notamment en Afrique par le Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP), une plaquette a été diffusée* dont il nous a paru intéressant de rapporter les passages les plus significatifs.

Il faut noter tout d'abord qu'au fur et à mesure que les campagnes de recensement se renouvellent, un nombre croissant de pays et par conséquent une proportion de plus en plus élevée des populations en cause sont touchées par l'opération; ceci est particulièrement net en Afrique : alors qu'en 1965, 21 pays africains n'avaient encore jamais eu de véritable recensement, à la fin de la campagne 1965-74, il n'y en avait plus que 17 et à la fin de 1976, leur nombre était tombé à 7. Le nombre de "premières" qui ont pu être réalisées au cours des dernières années dans ce continent est donc important et c'est là incontestablement un progrès dû, pour une large part, à l'action et à l'aide du Programme Africain de Recensement patronné par l'ONU.

En ce qui concerne les sujets traités, une étude portant sur 98 recensements effectués de 1965 à 1971 montre que seuls la population totale (qui résulte en fait du simple décompte des personnes recensées), l'âge et le sexe sont abordés par l'ensemble des pays; pour les 14 pays africains inclus dans la statistique, il faut y ajouter la localité et le lieu de présence, mais d'autres sujets apparemment importants tels que la composition du ménage, l'état matrimonial, le degré d'instruction, le lieu de résidence, le lieu de naissance ou la nationalité ne sont pas mentionnés pour quelques uns de ces pays.

* Les Recensements nationaux et l'Organisation des Nations Unies (FNUAP - 485 Lexington Avenue - New York, N.Y. 10017 - USA). Décembre 1977.

Si la comparabilité souhaitée est donc loin d'être assurée pour les sujets abordés dans les recensements, elle l'est encore moins pour ce qui est des tableaux tirés des données recueillies, ce qui naturellement est bien plus regrettable. Les études d'évaluation à ce sujet sont forcément longues car les publications de résultats interviennent souvent longtemps après le déroulement des opérations sur le terrain - ce qui est en soi assez préoccupant. Aussi doit-on se contenter d'examiner l'état des données publiées dans l'Annuaire Démographique sous leur forme globale : rapportées à l'ensemble de la population mondiale, les proportions de celle-ci pour lesquelles des données spécifiques étaient disponibles à la suite des recensements des années 1955-64 apparaissaient ainsi inférieures ou tout juste égales aux 2/3 pour la totalité des sujets; encore cette proportion n'était-elle approchée que pour des données vraiment élémentaires telles que : l'estimation globale de la population ou sa répartition selon les principales divisions (67 %), ou encore la répartition suivant l'âge par groupes quinquennaux (66 %).

La répartition de la population selon l'importance de la localité n'était connue que pour 60 % de la population, celle selon l'année d'âge pour 55 %, de même que celle selon l'état matrimonial, la dimension des ménages ou le degré d'instruction, la nationalité ou le pays de naissance n'étaient eux-mêmes connus que pour 40 % de la population... C'est dire l'ampleur des progrès qui restent à réaliser et les pays africains sont certainement parmi les plus concernés.

Un autre point important vise les délais souvent très longs nécessaires à l'obtention des tableaux ou même le fait que certaines données ne sont jamais mises en tableaux ou encore l'utilisation insuffisante ou inadaptée des données recueillies; c'est en fait tout le problème de l'exploitation qui est ainsi posé. Pour ce qui est simplement des délais de publication, une manière commode de les aborder est de comparer la date du recensement et celle de l'Annuaire Démographique de l'ONU où les résultats en apparaissent pour la première fois; si l'on prend par exemple le tableau sur la répartition par sexe et groupe quinquennal d'âge issu des recensements de la période 1970, sa publication avait été faite dans les deux ans suivant la date du recensement pour 73 % des recensements publiés, mais pour 40 % seulement des recensements effectués durant cette période.

Pour en terminer avec l'expérience des recensements de 1970, la brochure fournit une évaluation des dépenses consacrées par le FNUAP aux recensements et activités connexes : il en ressort une progression sensible de la part de ces dépenses dans l'ensemble des dépenses du FNUAP, puisque celles-ci passent de 12 % pour la période 1969-71 à 15, 18 et 21 % respectivement pour chacune des années 1972, 1973 et 1974. Cette expérience a également permis de prendre conscience des obstacles auxquels se heurte la réalisation d'un recensement dans certains pays; "ceux que le Programme Africain a rencontrés couvrent toute la gamme des opérations" : absence ou insuffisance de base légale, d'organisme central, de calendrier, des indications géographiques, problèmes de traitement, de recrutement de personnel, ...

Enfin, quelques recommandations d'ordre très général sont formulées, dont les pays ayant encore peu d'expérience en la matière ont naturellement le plus grand intérêt à s'inspirer :

- tout d'abord, l'énumération individuelle doit bien sûr être considérée comme le principe fondamental de tout recensement digne de ce nom;
- il est désormais admis qu'un sondage peut être utilisé soit en liaison avec le recensement, soit à sa place pour certaines caractéristiques; il est d'ailleurs souhaitable que les avantages respectifs des deux types d'opérations soient mieux connus, ainsi que leurs inconvénients;
- le dénombrement des nomades laisse encore à désirer; là aussi des études comparatives des différentes méthodes utilisables seraient opportunes;
- il est certainement superflu de rappeler la nécessité d'établir un budget couvrant toutes les opérations du recensement et cependant l'on est très mal renseigné sur le coût réel des différentes phases dans les divers types de pays; des recherches en ce domaine apparaissent donc souhaitables;
- les besoins en personnel de chaque catégorie (notamment agents recenseurs et personnel d'encadrement correspondant, personnels de traitement, d'analyse et d'évaluation des résultats) ainsi que des types de formation requis devraient eux aussi être étudiés;

- l'évaluation de la qualité des recensements est un domaine très particulier et difficile qui n'a jusqu'à présent que fort peu retenu l'attention des praticiens, surtout dans les pays en développement; c'est pourtant le stade indispensable qui permet d'apprécier à leur juste valeur les résultats obtenus : savoir si et dans quelle mesure les efforts déployés ont été rentables et dans quelles conditions les données recueillies peuvent être utilisées. Etant très peu appliquées dans le monde, les diverses méthodes d'évaluation disponibles n'ont pas pu faire l'objet d'études comparatives, ce qui empêche d'en faire une recommandation circonstanciée;

- le traitement et la diffusion des données doivent eux aussi faire l'objet d'études appropriées en fonction des besoins des utilisateurs.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The analysis focuses on identifying trends and patterns over time, which is crucial for making informed decisions.

The third part of the report details the results of the study. It shows that there has been a significant increase in sales volume over the past year, particularly in the online channel. This is attributed to several factors, including improved marketing strategies and a more user-friendly website.

Finally, the document concludes with a series of recommendations for future actions. It suggests continuing to invest in digital marketing and exploring new product lines to further drive growth. Regular monitoring of key performance indicators is also advised to stay on top of market changes.

Page 1 of 1

L'EXPERIENCE DES RECENSEMENTS DE 1970

DANS QUELQUES PAYS AFRICAINS*

1 - Après avoir rappelé la genèse du programme africain de recensements, R. et A. donnent quelques conseils très généraux sur l'organisation des recensements : tout d'abord bien préciser la nature des données requises et le type d'analyses envisagées (une réunion des utilisateurs est souvent plus utile que des correspondances ou des contacts bilatéraux - veiller à ce que le questionnaire ne s'allonge pas démesurément à la suite des demandes des uns et des autres : l'abondance des questions nuit en général à la qualité des réponses - il est souvent tiré près peu d'information de données recueillies en grand nombre et avec beaucoup de détail, ce qui est regrettable), s'arranger pour que la publication des résultats n'intervienne pas trop longtemps après l'opération (il s'est produit des cas où le recensement suivant était programmé et même réalisé alors que la publication des résultats du précédent n'était pas encore intervenue), utiliser au maximum toute information (ne pas se laisser accaparer par la préparation du recensement suivant : considérer que les analyses des données recueillies font partie intégrante de la réalisation d'un recensement; on a rapporté, dans une étude portant sur 70 plans nationaux de développement**, que nombre d'entre eux ne mentionnaient pas les estimations de population ainsi que des caractéristiques démographiques fondamentales et l'on pense que ceci traduit plutôt un défaut d'analyse ad hoc que des données de base elles-mêmes; la programmation des analyses doit faire partie de la préparation du recensement et faire intervenir naturellement les techniciens compétents).

-
- * Résumé de la communication de MM. RAMACHANDRAN et ARYEE : "Analysis of census results. Review of experience from the 1970 round of censuses in some African countries", présenté au Groupe de Travail sur les recommandations pour les recensements de 1980 (CEA, Addis Abeba, 10-14 Juil. 1978).
- ** STAMPER M. Population policy in development planning. A study of 70 less developed countries. Report on Population/fertility planning. N° 13, 1973.

2 - En ce qui concerne le type de données recueillies, les auteurs signalent la grande variété de rubriques utilisées (presque partout le nom, la relation de parenté, le sexe, l'âge, le lieu de naissance, le statut de résidence, la nationalité, le groupe ethnique, le niveau d'instruction, la fréquentation scolaire, l'activité individuelle et collective, la situation professionnelle et l'emploi - quelquefois l'année de naissance, l'alphabétisation, la langue parlée, le nombre d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois, le nombre de pièces occupées, etc. - d'autres fois encore le nombre d'enfants nés dans les 12 derniers mois qui sont décédés, les matériaux de construction, ... le revenu du chef de ménage, la date de la dernière naissance, ... le lieu de la précédente résidence, la durée de la résidence, etc.). Le dénombrement a porté le plus souvent sur la population de facto en raison de sa commodité dans le contexte familial africain. Bien que très importante pour l'évaluation de la couverture, l'enquête post-censitaire a été réalisée dans peu de pays et même dans ce cas, les résultats en ont été rarement jugés valables. Les raisons de cet échec sont essentiellement : la mobilité de la population, les problèmes de sondage et de délimitation des zones de dénombrement, les variations de noms des individus, la multiplicité des personnes répondant à un même nom, la fatigue des agents.

Même si un grand nombre de rubriques apparaissent communes à plusieurs recensements, il n'est pas sûr que les définitions et les terminologies utilisées soient identiques; une évaluation de la définition et de la méthode de collecte utilisée serait des plus utiles notamment pour savoir si une modification doit être préconisée pour les prochains recensements.

3 - R. et A. en arrivent ensuite aux méthodes et aux problèmes rencontrés en matière de collecte et d'analyse. Le premier point discuté est celui de la distinction urbain-rural et, lié à celui-ci, le problème des régions; même si la définition des zones rurales et urbaines est toujours délicate, la documentation recueillie lors d'un recensement est absolument unique pour la délimitation la plus appropriée aux conditions du pays; il en est de même pour suivre les développements, en général très inégaux, enregistrés par les diverses régions. Des exemples d'études intéressantes sur les différences régionales de la mortalité en liaison avec l'habitat, les services sanitaires, etc. concernent la Zambie* et le Soudan* .

* Thèses de BANDA K. et OSKICKH, Mahgoub : RIPS (1977 et 1978).

L'attention est attirée sur le peu d'intérêt manifesté pour les statistiques de ménages alors que c'est peut-être l'unité la plus importante de la vie économique et sociale; la dimension, la structure, les projections des ménages sont très peu étudiées; quelques tentatives faites par le RIPS ont montré tout l'intérêt de telles études, même en utilisant seulement la documentation déjà disponible*.

L'âge est la donnée la plus universellement recueillie; plusieurs méthodes de collecte sont disponibles, à défaut d'une connaissance exacte, et conduisent toujours à des imperfections plus ou moins accusées. La suggestion de fournir des documents mentionnant l'âge (même estimé) à toute personne, est intéressante car à long terme, il en résulte une évaluation cohérente; en outre, pour les jeunes enfants, cette estimation peut être bonne et le restera donc même lorsqu'ils auront vieilli; la Libye envisage d'appliquer cette méthode.

Des très jeunes enfants sont parfois omis (des facteurs préférentiels comme le sexe peuvent alors agir) mais il arrive aussi qu'il y ait surestimation à cause de systèmes d'adoption; une erreur de sexe peut également se produire pour des raisons politiques ou sociales. La migration peut être de son côté une cause de sur ou de sous-dénombrement de personnes de certains âges (Tanzanie pour les jeunes hommes adultes, tout comme en Inde, Sri-Lanka, Pakistan, Iran, Birmanie,... à 20-30 ans).

L'estimation de l'âge d'après certaines caractéristiques conduit de son côté à certains biais : pour les femmes, l'estimation de l'âge à partir de la fécondité entraîne un gonflement aux âges de pointe de la reproduction et à des déficits aux âges plus jeunes ou plus élevés; la préférence peut jouer aussi (se vieillir pour les hommes, se rajeunir pour les femmes), de même que les limites d'âges pour la pose de certaines questions (au Pakistan, en 1951, certaines questions étant posées seulement à partir de 12 ans, on a constaté un gonflement anormal des 11 ans, dû manifestement aux agents recenseurs soucieux d'économiser leur peine; en 1961, on a pensé y remédier en rémunérant spécialement le type de questions en cause, le phénomène inverse a alors joué...). La crainte du "mauvais oeil" peut elle aussi provoquer un changement de sexe pour les jeunes enfants : ce peut par exemple être l'explication du sous-enregistrement de mâles pour les 0-4 ans observé en Zambie (en 1963, 1969 et 1974) de même qu'au Kenya (1962), au Swaziland (1966), en Tanzanie (1967).

* Etudes sur Addis Abeba et la population urbaine de Sierra Leone.

La migration est surtout abordée par le lieu de naissance et le lieu de recensement; bien que limitées, ces données peuvent être très utiles pour fournir une information de base sur le phénomène (thèses de HAMADTTO A.P. et ZAIWA E. sur le Ghana et le Kenya - RIPS, 1977 et 1976). Le lieu de résidence à une date déterminée en est une autre mesure. Le statut de résidence (résident présent, résident absent, visiteur) est demandé dans la plupart des pays mais pose des problèmes particuliers dans les sociétés africaines et leurs concepts de familles étendues.

La question sur la nationalité peut dans certains cas soulever quelques problèmes; il en a été ainsi au Ghana, en 1970, du fait des mesures prises récemment à l'encontre des étrangers; les migrations illégales, qui tendent à se développer dans certains pays, soulèvent le même genre de problème. On peut donc avoir intérêt dans certains cas à ne pas poser la question. Il peut même arriver qu'il soit difficile de répondre à cette question, apparemment simple : cas d'enfant de parents de nationalités distinctes, pays voisins sièges de mouvements migratoires libres et fréquents, groupes ethniques implantés dans plusieurs pays, etc. L'ethnie est d'un très grand intérêt sociologique mais certains pays s'opposent à l'inclure pour des raisons politiques. Même pour les pays qui acceptent de poser la question, il peut être difficile de distinguer groupe ethnique et groupe linguistique ou encore les différents groupes et sous-groupes qui dérivent les uns des autres et dont les nomenclatures disponibles ne donnent pas toujours des indications concordantes.

La fréquentation scolaire est souvent demandée, mais sous des formes variées (catégorie, âge, ...). Outre son intérêt propre, cette question permet de vérifier la couverture du recensement en rapprochant les résultats des statistiques scolaires. C'est ainsi qu'en Libye ce rapprochement a montré une assez bonne concordance d'ensemble avec toutefois des effectifs de filles inférieurs au recensement de ce qu'ils apparaissent aux statistiques scolaires; l'explication en est que les filles, bien qu'inscrites au même titre que les garçons, suivent moins assidûment les classes que les garçons.

Les données sur l'instruction sont d'un intérêt capital en raison de leur liaison avec la fécondité, la mortalité, etc... et aussi vis à vis des possibilités d'emploi de chaque niveau d'instruction; les

projections d'âge scolaire, de scolarisés, d'âge actif et d'actifs sont ainsi fondamentales pour la planification.

L'état matrimonial est une autre caractéristique importante, généralement demandée; néanmoins la complexité et le flou de nombreuses situations africaines rendent souvent l'interprétation délicate et font souhaiter une plus grande précision dans l'utilisation de ce concept. Le veuvage a été utilisé pour estimer les niveaux de mortalité; les statistiques de mariés permettent de calculer les âges moyens des parents à la naissance d'un enfant qui sont nécessaires dans l'application de la méthode de Brass pour estimer la mortalité adulte; il faut bien sûr tenir compte ici de la tendance à surestimer l'âge des filles mariées.

Les questions sur l'emploi sont du plus grand intérêt et sont posées la plupart du temps. Mais les difficultés sont grandes, d'une part en ce qui concerne la collecte d'autres données qui lui sont liées, telles que l'âge, d'autre part du fait de concepts et de définitions d'utilisation malaisée. Certains pensent qu'il serait préférable de poser ces questions à part, au besoin par sondage. Les projections et les analyses concernant la main d'oeuvre féminine sont ainsi particulièrement mauvaises et gênent beaucoup toute planification en ce domaine.

Les questions directes sur la fécondité sont les enfants nés au total et ceux nés dans les 12 derniers mois. Mais cette dernière est peu souvent posée et même lorsque c'est le cas, les erreurs bien connues de surestimation rendent son utilisation délicate. Au Kenya par exemple, la fécondité totale ressortait à 9 enfants ou même plus en utilisant la méthode de Brass; il semblerait que la correction à appliquer doive être basée sur plusieurs groupes d'âge et non plus sur le seul 20-24 ans. Compte doit être également tenu d'erreurs de collecte telles que l'incorporation d'enfants d'autres femmes parmi les siens (nombres anormalement élevés d'enfants), la non déclaration correspondant soit à l'absence d'enfants (que l'on préfère taire), soit dans le cas de vieilles femmes, à leur réticence à désigner "enfants" des personnes elles-mêmes âgées et ayant à leur tour des enfants. Il peut arriver que la question ne soit même pas posée lorsqu'il s'agit de veuves, divorcées ou célibataires. Peut-être aussi n'apporte-t-on pas tout le soin voulu à ce genre de question, posée en dernier lieu et même quelquefois non exploitée... Un effort important demeure donc à consentir en ce domaine si l'on souhaite obtenir des données valables.

Les questions sur la mortalité soulèvent au moins autant de problèmes que celles sur la fécondité; il semble indiqué de demander le nombre d'enfants nés, d'enfants décédés et d'enfants survivants par sexe; peut-être aussi est-il sage de demander les événements non seulement des 12 derniers mois, mais aussi des deux ou trois dernières années. De nombreux modèles de mortalité existent mais il n'y a pas de consensus pour les utiliser en Afrique; bien souvent la répartition par sexe et âge est considérée comme la plus valable pour estimer la mortalité; la méthode de Romaniuk, basée sur la distribution des décès, peut également être une bonne approche. La survie des parents est encore une autre possibilité qui commence à être explorée, mais elle ne concerne que la mortalité des enfants.

Les données sur l'habitat soulèvent peu d'intérêt et cependant les relations entre l'habitat et la dynamique de la population sont certaines; un effort devrait être fait à ce sujet dans les recensements de 1980. Peut-être aussi devrait-on reconsidérer la pose de questions apparemment peu significatives en Afrique, telles que la source d'éclairage, les facilités de toilettes, etc. Par contre l'âge de l'habitation semble une donnée intéressante pour les planificateurs; la nature des matériaux est quelquefois demandée mais ne semble pas avoir été analysée très à fond.

C'est vraiment la première fois qu'un effort général a été consenti en Afrique sur le plan des recensements; des points forts en émergent dont il sera intéressant de tenir compte dans la prochaine opération.

4 - Enfin, après avoir passé en revue quelques cas particuliers (Soudan, Libye, Kenya), les auteurs formulent ou reprennent quelques recommandations pour l'analyse des recensements de 1980 :

a) intégrer les plans d'études dans la programmation générale du recensement, sans attendre que la collecte soit effectuée;

b) préférence pour la conférence des utilisateurs en vue de l'examen des données à recueillir;

c) éviter le protectionnisme de l'information; ouvrir au contraire largement les fichiers disponibles à l'utilisation du public; au besoin prévoir des tableaux spéciaux à la demande, et de toutes façons intégrer les organismes de recherche intéressés à tous les stades de l'opération.

d) apporter le maximum de soins à la liste des sujets retenus et ne pas hésiter à éliminer ce qui n'est pas nécessaire;

e) examiner à fond la question du sondage pour tout ce qui est difficile, long ou peut affecter la qualité des autres sujets;

f) ne retenir que les questions dont les tableaux, l'analyse, l'évaluation et l'utilisation justifient l'insertion;

g) prévoir la fourniture le plus rapidement possible de quelques statistiques de base à l'usage des planificateurs et du gouvernement;

h) rôdage, exploitation et tabulation doivent être synchronisés;

i) les définitions et la terminologie utilisés doivent être clairs et faciles à interpréter, aussi bien par l'enquêteur que par le recensé;

j) le contrôle de qualité doit être partie intégrante de la chaîne des opérations, depuis la collecte jusqu'à la publication;

k) ne pas détruire les questionnaires tant que tous les besoins de l'analyse et de l'évaluation n'auront pas été couverts;

l) la participation du personnel local à l'évaluation et à l'analyse est une excellente école de formation pour les pays qui souhaitent parvenir à se suffire;

m) les planificateurs doivent être formés à l'utilisation des données du recensement; cela implique que ces données soient présentées sous une forme et dans un langage faciles à comprendre pour un non spécialiste;

n) puisque le traitement informatique se généralise, on doit se demander si les conditions existent dans chaque pays africain pour assurer un rapide traitement des données recueillies.

